

Le nom de domaine en général

Qu'est ce qu'un Nom de Domaine ?

Un nom de domaine est votre adresse unique sur Internet comme votre numéro de téléphone peut l'être. Vous êtes le seul à avoir ce numéro ! C'est pour cela qu'il est facile de vous appeler et de vous retrouver. Un nom de domaine s'écrit de cette manière: `www.nomdedomaine.xxx`. Le `www` (World Wide Web) permet d'identifier le service. Il ne fait pas partie du nom de domaine en soi. Le `xxx` est l'extension de votre nom de domaine. Il existe plusieurs types d'extensions :

- les extensions internationales :

`.com` : ce sont les extensions les plus utilisées. Elles ont un caractère plus commercial. `.net` : `.org` : ce sont les extensions destinées principalement aux organisations (associations, organismes internationaux).

- les extensions nationales – elles sont délivrées par un organisme différent dans chaque pays:

`.fr` : pour la France, `.be` : pour la Belgique, etc.

Attention Chacun de ces organismes a des règles d'attribution bien précises qu'il faut connaître avant de lancer le dépôt d'un domaine. En général, le dépôt d'un nom de domaine avec une extension nationale (comme `.fr`) est plus coûteux car il demande de longues procédures administratives.

Pourquoi avoir un nom de domaine ?

Avoir un nom de domaine vous permet d'augmenter votre visibilité sur Internet, de vous créer une communauté. Déposer un nom de domaine vous permet de protéger votre nom (votre nom de famille, celui de votre association, de votre entreprise, de votre marque). Vous êtes joignable plus facilement et surtout vous vous faites connaître. Vous pouvez également associer à votre nom de domaine un site internet, des comptes emails. Vous vous créez un réseau.

Comment choisir un nom de domaine ?

Le choix d'un nom de domaine peut paraître fastidieux. Tout d'abord, il faut savoir que pour les extensions internationales (.com, .net, .org, .info, etc.), c'est la règle du premier arrivé, premier servi. Cela permet un accès simple et facile. Pour les extensions nationales (comme .fr), des règles d'attribution précises sont imposées.

- Si vous souhaitez déposer un nom de domaine pour votre famille par exemple, nous vous conseillons d'établir une liste de noms que vous souhaiteriez avoir.
- Ensuite, vous vérifiez si les noms auxquels vous avez pensé sont toujours disponibles. Vous pouvez le faire via la Base Whois.
- Enfin, vous pourrez déposer les noms de domaine qui vous paraissent les plus judicieux en fonction de votre projet.

Lorsque vous avez choisi votre nom de domaine, nous vous conseillons de le déposer dans différentes extensions comme .com, .net, .org. Cela vous permettra d'élargir votre champ de visibilité et d'être sûr que votre nom ne soit pas pris par d'autres.

Les contacts du domaine

Lorsque vous déposez un nom de domaine, vous devrez désigner des contacts qui le représenteront. Il ne faut pas négliger cette partie parce que des implications juridiques importantes sont en jeu, particulièrement en matière de propriété intellectuelle.

- Le propriétaire du nom de domaine

Il peut être une personne physique ou morale. Il fournit l'ensemble de ses coordonnées (email valide!, adresse postale...) et précise quelles coordonnées seront publiées.

- Le contact administratif

Il est l'interlocuteur du nom de domaine. Il a une fonction cruciale parce qu'il peut modifier les données du domaine par exemple.

- Le contact facturation

C'est à lui que les factures de renouvellement sont envoyées. La validité de son adresse email est essentielle.

- Le contact technique

C'est lui qui s'assure que le nom de domaine fonctionne correctement. C'est la personne qui est contactée en cas de problème technique.

Pourquoi avoir un nom de domaine chez OVH?

La flexibilité : OVH vous offre le choix de réserver votre nom de domaine. Vous pouvez le réserver pour 1 an, 2 ans... jusqu'à 10 ans ! Vous pouvez transférer la gestion de votre nom de domaine vers un autre prestataire ou tout simplement rester chez OVH. Nous n'imposons pas à nos clients de règles cachées. C'est à vous de décider.

Le sérieux : La société OVH a reçu en 2001 l'accréditation ICANN (Organisme chargé de gérer les extensions internationales (.com, .org, etc.)) comme registrar de noms de domaine. C'est l'une des rares entreprises à l'avoir reçu. Les critères d'attribution sont très stricts. L'entreprise doit montrer son expérience technique dans le métier et une solvabilité financière.

Les prix bas : Grâce à l'accréditation reçue par l'ICANN, OVH n'a pas d'intermédiaire. Couplé à un choix d'organisation bien défini, à l'expérience d'OVH dans le monde d'Internet, nous pouvons vous assurer des prix très compétitifs sans en perdre la qualité. Le dépôt d'un nom de domaine avec l'extension .com, .net, .org est à 5.99? HT/an !

Les services associés : Nous associons au dépôt du nom de domaine des services gratuits comme : – des redirections email illimitées : pour renvoyer vos emails vers le compte que vous utilisez le plus souvent, – des redirections web pour rediriger votre

nom de domaine vers un espace web que vous possédez déjà, – des redirections dynamiques : pour faire pointer votre nom de domaine sur votre machine locale (votre ordinateur par exemple), – un système anti-virus et anti-spam gratuit.

Vous pourrez gérer l'ensemble de ces services dans votre espace client Manager. Également, vous pourrez associer à votre nom de domaine un espace pour y héberger votre site Internet à partir de 1.99? HT par mois ! Nos offres d'hébergements mutualisés [ici](#)